

Adoption du projet de loi C-224 en 2^e lecture;

UN PAS DE PLUS VERS UN RAPPORT D'IMPÔT UNIQUE...

OTTAWA, le 29 janvier 2021 – Le projet de loi C-26 déposé par le député de Joliette et porte-parole du Bloc Québécois en matière de finances, M. Gabriel Ste-Marie, visant l'implantation d'un rapport d'impôt administré par le Québec, projet de loi en faveur duquel s'était prononcé, la veille, le député de Montarville et porte-parole en matière d'affaires intergouvernementales, M. Stéphane Bergeron, a reçu, le 27 janvier dernier, l'appui d'une majorité de députés à la Chambre des communes, franchissant une étape importante vers son éventuelle adoption.

«C'est une autre étape de franchie grâce au Bloc Québécois. Les autres partis doivent maintenir leur appui jusqu'au bout sans flancher. Les Québécois en ont assez d'être les seuls à remplir deux déclarations de revenus et veulent qu'il n'y en ait qu'une, administrée par Québec. Cela simplifiera la vie des gens et entreprises, en plus de nous faire économiser 425 millions de dollars. Il y a 30 ans que Revenu Québec perçoit la TPS pour Ottawa, en même temps que la TVQ. Nous serions tout à fait capables de percevoir l'ensemble des taxes et impôts», a fait valoir M. Ste-Marie.

Selon l'Institut de recherche sur l'autodétermination des peuples et les indépendances nationales (IRAI), la déclaration de revenus unique permettrait d'épargner 425 millions de dollars par année en évitant des dédoublements, et ce, tant pour les individus, les entreprises que l'appareil administratif.

«Je précise qu'en concluant un accord de perception avec Ottawa, le Québec obtiendrait un accès direct aux renseignements fiscaux à l'étranger, renseignements qui permettraient au gouvernement du Québec de mieux lutter contre l'évasion et l'évitement fiscal vers les paradis fiscaux. La préservation des emplois constitue bien sûr une priorité, puisque de nombreuses familles dépendent de ceux-ci. Or, non seulement l'Agence canadienne du revenu continuera de jouer un rôle pour la perception d'autres taxes et le versement de prestations, mais le transfert à Québec de la perception de l'impôt requerra, chez Revenu Québec, un accroissement de personnel. Comme ce fut le cas lors du transfert à Québec des responsabilités en matière de main-d'œuvre ou de perception de la TPS, des fonctionnaires fédéraux changeront tout simplement d'employeur», de préciser le député de Montarville.

«Rappelons-nous que les députés de l'Assemblée nationale du Québec ont, de façon unanime, voté en faveur d'une déclaration de revenus unique administrée par Québec ce qui reflète aussi l'opinion publique, puisque le sondage de *Léger* mené en 2019 révèle que tant le Syndicat de la fonction publique du Québec, les milieux d'affaires et chambres de commerce, les ordres de comptables, que 65 % des Québécoises et Québécois sondés sont également en faveur. Quand on ajoute à ce concert d'appuis le parti conservateur et le NPD sur la scène fédérale, on se demande bien ce qui fait tant hésiter le gouvernement libéral, d'autant qu'en vertu de la constitution canadienne, la perception de l'impôt relève du Québec et des provinces», a conclu Stéphane Bergeron.

-30-

Source: Pascale Guilbault, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron
@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca
☎ 450 922-BLOC (2562)